



Le 7 mai 2020

ECOLE SAINT JOSEPH – Olonne sur mer

11, rue Paul Bert

85340 LES SABLES D'OLONNE

***Objet : Réouverture de l'école – 14 mai 2020***

Madame, Monsieur,

Suite au discours tenu par le 1<sup>er</sup> Ministre le 28 avril, un travail d'anticipation et de réflexion a été mené pour définir pour notre école **un protocole d'organisation, et un protocole sanitaire reposant sur le texte élaboré par les autorités sanitaires du pays.**

Dans ce contexte particulier, où les choix d'organisation reposent sur les décisions du chef d'établissement, un temps de **travail en équipe** a été nécessaire pour préparer **l'organisation générale de la réouverture progressive, par niveau, de notre école à partir du jeudi 14 mai.** Nous nous sommes appuyés sur la circulaire ministérielle du 4 mai 2020 : «circulaire relative à la réouverture des écoles et aux conditions de poursuite des apprentissages ».

Des échanges d'informations ont eu lieu, par email, avec **les membres de l'OGEC et APEL**, en tant que représentants de parents.

Une collaboration a également été engagée **avec la municipalité** afin de pouvoir **proposer un fonctionnement cohérent et adapté à ce contexte particulier**, notamment pour la restauration scolaire qui sera ouverte.

La crise que nous traversons est exceptionnelle, inédite. Elle bouscule nos repères puisque les contraintes imposées sont nombreuses. Dans un tel contexte, la complexité d'une réouverture d'école a nécessité de prendre des décisions. **L'organisation retenue impliquera un nombre important d'adaptations.** Elle s'est aussi basée sur des valeurs, et des principes auxquels nous tenons :

- assurer un cadre sanitaire pour tous ;
- offrir des conditions permettant aux élèves de vivre au mieux ce retour progressif à l'école ;
- faciliter, autant que possible, l'organisation des familles dans les semaines à venir.

Etant donné le caractère exceptionnel de cette nouvelle organisation, chacun d'entre nous (école et famille) aura à **s'impliquer avec attention, sérénité, confiance, bienveillance et respect afin de permettre aux enfants de vivre au mieux cette période.**

Pour cette réouverture progressive, l'organisation sera établie **pour la période du 14 mai au 31 mai** et sera susceptible d'évoluer en fonction des annonces gouvernementales. Ce retour progressif se base sur le principe du **volontariat des familles.**

Ainsi, si vous aviez choisi le « Choix 3 » dans la première enquête, il vous est demandé un **positionnement définitif et valable jusqu'au 29 mai.** Merci de donner votre réponse sur la boîte mail de la classe, **pour dimanche soir 10 mai.** Chaque enseignant actualisera les choix déjà recueillis. Nous pourrons alors constituer les demi-groupes début de semaine prochaine.

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 4 juillet, un nouveau positionnement vous sera demandé au weekend de la Pentecôte, en fonction de l'évolution de la situation et des modalités d'accueil que nous serons en mesure de mettre en oeuvre.

Vous trouverez, en complément à cet envoi, un autre document important, vous expliquant **l'organisation de la réouverture de l'école. La lecture de l'ensemble des informations est indispensable, afin de vous guider au mieux et d'éclairer votre choix.**

Malgré nos contraintes sanitaires et organisationnelles et vos contraintes professionnelles et personnelles, je suis convaincu des valeurs véhiculées et partagées dans notre école, et de notre capacité à franchir ensemble cette étape si particulière : l'engagement de chacun sera une nouvelle fois nécessaire afin de garantir la mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

Je vous remercie, par avance, pour votre confiance.

Jean-Michel JADULT  
Chef d'établissement